FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE RISQUE ATOUTS DRONES
ASSURANCE DOMMAGES ET RESPONSABILITÉ CIVILE

Cachet et code de l'intermédiaire	AXA Particuliers et IARD Entreprises Service destinataire
Code	.....

1. CORRESPONDANCE

N° contrat : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

N° client : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

☐ Nouveau contrat ☐ Avenant ☐ Projet

Date d'effet : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Date d'échéance : |_|_|_|_|_|_|_|_| (contrat à tacite reconduction)

Fractionnement : ☐ Annuel ☐ Semestriel ☐ Trimestriel

2. IDENTITÉ ET ACTIVITÉ

N° Siren/Siret : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Code NAF (Nomenclature d'activités française) : |_|_|_|_|_|

Nom/Raison sociale : .....

Activité de l'entreprise : .....

Adresse du souscripteur : .....

.....

Adresse du risque (si différente du souscripteur) : .....

.....

3. ANTÉCÉDENTS

Des garanties du type de celles accordées par le présent contrat ont-elles fait l'objet d'une résiliation pour sinistre au cours des 24 derniers mois ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, veuillez indiquer le nom du précédent assureur : .....

Le souscripteur a-t-il subi des dommages indemnisables au titre de garanties telles que celles offertes par le présent contrat au cours des 24 derniers mois pour des machines existantes ou ayant existées dans l'entreprise (ce même si elles n'étaient pas assurées précédemment) ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, veuillez nous indiquer le nombre de sinistres : |_|_|_|

4. INFORMATIONS SUR L'ACTIVITÉ ET LE MAP(1)

Date de la dernière mise à jour du MAP(1) (indiquer le mois et l'année, ex : 122021 pour décembre 2021) : |_|_|_|_|_|_|

Nombre de télépilotes : |_|_|

Au-delà de 1 télépilote le contrat est soumis à acceptation du Siège.

Zones de navigabilité des drones (scénarios)(2) : ☐ S1 ☐ S2 ☐ S3 ☐ S4

Pour des scénarios S2 et S4 le contrat est soumis à acceptation du Siège.

Usage des drones :

☐ activité d'observation, d'imagerie, de relevés aériens

☐ autres usages. Dans ce cas, veuillez préciser le ou les usage(s) : .....

.....

☐ utilisation à l'intérieur de bâtiments. Dans ce cas, veuillez préciser la nature des bâtiments : .....

.....

Pour des activités autres que celles d'observation, d'imagerie et de relevés aériens, le contrat est soumis à acceptation du Siège.

(1) MAP : Manuel d'Activités Particulières d'aéronefs télépilotés.

(2) **Scénario S1 :** scénario opérationnel se déroulant en vue directe du télépilote hors zone peuplée, sans survol de tiers, à une distance horizontale maximale de 200 mètres du télépilote.
Scénario S2 : scénario opérationnel se déroulant hors vue directe du télépilote, hors zone peuplée, sans survol de tiers, à une distance horizontale maximale de 1 000 mètres du télépilote.
Scénario S3 : scénario opérationnel se déroulant en vue directe du télépilote, en zone peuplée, sans survol de tiers, à une distance horizontale maximale de 100 mètres du télépilote.
Scénario S4 : scénario opérationnel se déroulant hors vue directe du télépilote, hors zone peuplée, avec survol de tiers, sans limite de distance horizontale.

4. INFORMATIONS SUR L'ACTIVITÉ ET LE MAP[1] (SUITE)

Limites géographiques souhaitées (l'extension en dehors de la France est soumise à acceptation) :

☐ France (métropolitaine + départements et régions d'outre-mer)

☐ Extension Espace Economique Européen, Andorre et Monaco

☐ Extension Monde entier (extension possible uniquement pour les garanties Dommages, à l'exclusion de la garantie Responsabilité civile aviation)

Pour une territorialité autre que la France le contrat est soumis à acceptation du Siège.

Cas nécessitant une acceptation du siège (hors délégation) :

Nombre de télépilotes > 1.
Zones de navigabilité S2 ou S4.
Usage des drones autre qu'observation, imagerie, relevés aériens.
Territorialité : en dehors de la France (métropolitaine et départements et régions d'outre-mer).

5. GARANTIES DOMMAGES

Garantie dommages aux biens : cette garantie est automatiquement accordée.

Garantie optionnelle frais supplémentaires : ☐ Oui ☐ Non

Capital souhaité : ☐ 5 000 € ☐ 10 000 € ☐ autre : _____ €

Garantie optionnelle pertes d'exploitation : ☐ Oui ☐ Non

En cas de réponse positive, veuillez renseigner le document spécifique « Annexe au Formulaire de description de risque Atouts Drones - Pertes d'exploitation ».

6. GARANTIE RESPONSABILITÉ CIVILE AVIATION

Souhaitez-vous souscrire cette garantie optionnelle ? ☐ Oui ☐ Non

Capital souhaité : ☐ 1 600 000 € ☐ 4 000 000 € ☐ autre : _____ €

Cette garantie couvre l'assuré, exploitant de drones dans le cadre de son activité. Conformément au Code civil, la garantie s'applique également automatiquement à la responsabilité civile encourue par l'assuré du fait de ses préposés (salariés) dans l'exercice de leurs fonctions.

7. GARANTIE DU MATÉRIEL EMBARQUÉ

Valeur assurée du matériel embarqué : par défaut, elle est limitée à 100 % de la valeur du drone qui l'embarque.

Souhaitez-vous augmenter cette limite ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, veuillez indiquer la limite :

☐ 150 % de la valeur du drone

☐ 200 % de la valeur du drone

☐ autre, veuillez préciser la valeur maximale à assurer, du matériel embarqué : _____ €

8. INVENTAIRE DES DRONES À ASSURER

N° D'ORDRE	DESCRIPTIF DES DRONES : MARQUE, TYPE / MODÈLE, N° DE SÉRIE	DATE DE 1re MISE EN SERVICE (INDIQUER LE MOIS ET L'ANNÉE, EX : 122021 POUR DÉCEMBRE 2021)	VALEUR À NEUF DU DRONE ET DE SES ACCESSOIRES[3]	POIDS EN KG (MASSE MAXIMUM AUTORISÉE AU DÉCOLLAGE « MMD » DU DRONE ET DES MATÉRIELS EMBARQUÉS)
			€	
			€	
			€	
			€	
			€	
			€	
			€	
			€	
			€	
			€	

(1) MAP : Manuel d'Activités Particulières d'aéronefs télépilotés.

(3) Prix d'achat du drone neuf, y compris l'ensemble des accessoires (radiocommandes, matériel pour le pilotage vidéo en immersion, parachute, système de secours, valise de transport,…).

9. DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ	SUR LA TOTALITÉ DES DRONES
Présence d'un dispositif de limitation d'altitude barométrique ?	☐ Oui ☐ Non
Présence d'un système de retour automatique et d'atterissage autonome ?	☐ Oui ☐ Non
Présence d'un dispositif de failcrash en cas de sortie de la zone prévue ou de perte de liaison ?	☐ Oui ☐ Non
Présence d'un système de protection en cas de panne / risque de crash : parachute, airbag ou rotor contrarotatif ?	☐ Oui ☐ Non

10. PORTÉE DE VOS DÉCLARATIONS

Je reconnais :

Avoir été informé(e) du caractère obligatoire des réponses aux questions posées ci-dessus ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration prévues aux Articles L 113-8 (nullité du contrat d'assurance) et L 113-9 (réduction des indemnités) du Code des assurances.

11. JE DATE ET SIGNE CE FORMULAIRE

Fait à .....

Le |_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature du Souscripteur

Signature de l'Intermédiaire

AXA France IARD - S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre • **AXA Assurances IARD Mutuelle -** Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309. Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex • **Juridica -** S.A. au capital de 14 627 854,68 € - 572 079 150 RCS Versailles. Siège social : 1, place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi.
Entreprises régies par le Code des assurances.

Réf. 970583 10 2021 P